

**Procès-Verbal assemblée générale du vendredi 27 février 2026 à 17H30
Salle des fêtes 32300 BELLOC-SAINT-CLAMENS**

Etaient présents : 51 délégués convoqués par mail le 17 février 2026.

Délégués absents excusés :

M. MEILLON Jean-Luc, délégué titulaire de MARCIAC représenté par M. PESANDO Christophe, suppléant
Mmes LABORIE Cécile et CHLEBNA Chantal, déléguées d'ESTIPOUY
Mme CARAMBAT Monique, délégué titulaire de PEYRUSSE-GRANDE
Mme CHABBERT Stéphanie déléguée titulaire de MIRANDE représentée par M. FORGUES Gérard, suppléant
M. CARMONA ALVES Louis et SAMPAIO Jean-Louis délégués de MONCLAR-SUR-L'OSSE.
Mme EXTREMES Danièle déléguée titulaire de BELLOC-SAINT-CLAMENS représentée par Mme LADOIS Claudine, suppléante
Mme PAGES Maryse déléguée titulaire de JUILLAC
Mmes PERY Marielle et SAINT LANNES Marie-Lyne déléguées de LADEVÈZE-VILLE.
Mme BUCKVALD Estelle déléguée titulaire de SAINT-ARRROMAN
Mme PIQUE Isabelle, déléguée titulaire de SAINT-OST
Mme FAULON ABADIE Aurore, déléguée titulaire de SAUVIAC.

Ont donné procuration (4) :

Madame LABORIE Cécile donne procuration à Monsieur Serge LUBAS, délégué titulaire de L'ISLE-DE-NOÉ
Monsieur CARMONA ALVES Louis donne procuration à Monsieur FORGUES Gérard, délégué suppléant de MIRANDE
Madame PAGES Maryse donne procuration à Madame PERES Josette déléguée titulaire d'ARMENTIEUX
Madame PERY Marielle donne procuration à Madame DUFFAU Eliane, déléguée titulaire de LADEVÈZE-RIVIÈRE.

Etaient conviés : les Présidents des cinq communautés de communes, Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de MIRANDE et le Directeur Général des Services de TRIGONE.

Invités absents excusés :

Monsieur FREZET Clément, Sous-Préfet de l'arrondissement de MIRANDE
Monsieur RIVIÈRE François, Président de la communauté de communes Val de Gers, représenté par Madame EXILARD Isabelle
Monsieur VERGNES Jean-Christophe - Directeur Général des Services du syndicat mixte du Gers TRIGONE.

Secrétaire de séance : Madame MOCHI TUJAGUE Martine, déléguée titulaire de MIÉLAN.

Monsieur le Président déclare ouverte la séance et remercie les membres présents à cette réunion. Il rappelle l'ordre du jour.
Il fait part des économies des dépenses de fonctionnement en 2025.

1. Vote du compte financier unique (CFU) 2025 de Madame la Responsable du service de gestion comptable de MIRANDE et Monsieur l'ordonnateur présenté par le Vice-Président Claude DESANGLES

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de compte ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Par son article 205 la loi de finances pour 2024 généralise le CFU et le rend obligatoire pour l'exercice 2026. L'ordonnance n° 2025-526 du 12 juin 2025 rappelle la généralisation du compte financier unique – JO n° 0136 du 13 juin 2025.

SMCD DU SECTEUR SUD - SMCD DU SECTEUR SUD - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			
			I
			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	368 819,62	3 441 229,75	3 810 049,37
	Recettes réalisées (1)	B	94 538,62	3 482 947,23	3 577 485,85
	Restes à réaliser	C	55 000,00	0,00	55 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	894 297,00	3 796 961,00	4 691 258,00
	Dépenses réalisées (1)	E	490 964,54	3 109 465,66	3 600 430,20
	Restes à réaliser	F	306 280,26	0,00	306 280,26
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-396 425,92	373 481,57	-22 944,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	495 477,38	355 731,25	851 208,63
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	99 051,46	729 212,82	828 264,28
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-251 280,26	0,00	-251 280,26
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-152 228,80	729 212,82	576 984,02

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre.

Résultat d'investissement : excédent de 99 051,46 €

Résultat de fonctionnement cumulé : excédent de 576 984,02 €.

Vote des membres du Comité Syndical : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

2. Affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2025 présenté par le Vice-Président Claude DESANGLES

Résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	152 228,80
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) EXCÉDENT	576 984,02
RESULTAT REPORTE EN INVESTISSEMENT (001) EXCÉDENT	99 051,46

Vote des membres du Comité Syndical : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

3. Débat d'orientation budgétaire 2026

Le budget prévisionnel 2026 a été calculé en prenant en compte la mise en place des points d'apport volontaire des déchets ménagers, le départ d'un chauffeur titulaire, la situation économique actuelle et les imprévus.

Aucune observation.

4. Questions diverses.

Le Bureau Syndical s'est réuni mardi 17 février 2026 à 10H30. Le journal d'informations ne pouvait pas être réalisé avant les élections municipales 2026. Il le sera ultérieurement.

Madame MOCHI TUJAGUE Martine demande si les horaires de la déchèterie de MIÉLAN peuvent être modifiés. Une demi-journée supplémentaire serait l'idéal.

Le Président : La compétence déchèteries a été transférée à TRIGONE depuis le 01/01/2019. La demande sera soumise.

Le Président signale :

* La nouvelle animatrice mise à disposition par TRIGONE prochainement pourra intervenir dans vos communes pour les stands lors de vos manifestations.

* La redevance incitative devrait être mise en place dans quelques années.

Rappel : Les sacs de pré-collecte sélective peuvent être retirés au syndicat mixte aux heures d'ouverture.

Le Comité Syndical se réunira vendredi 6 mars 2026 à 17h30 à la salle des fêtes 32300 MONCASSIN.

La séance est levée à 18H34
Mirande, le 2 mars 2026
Le Président, Francis DUPOUEY

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE
4 Bld de l'ancienne voie ferrée
32300 MIRANDE
Tél : 05 62 66 72 90
Fax : 05 62 66 54 28
smed.sud@wanadoo.fr
DES DECHETS DU SECTEUR SUD